



Conseil d'Administration de l'ENTPE

23 septembre 2014

-

Déclaration Préalable

Madame la présidente,

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'Administration,

Monsieur le directeur,

Audit de la cour des comptes dont nous attendons communication des préconisations, préparation des audits de l'AERES et de la CTI, aboutissement attendu des chantiers post-assises, préparation du contrat d'objectif 2015/2020, mise en place effective de la COMUE, lancement d'une réflexion sur l'avenir des écoles des MEDDE/MLETR, autant de sujets plaçant l'école face à son destin à l'occasion même de son 60ème anniversaire.

Autant de rendez-vous fondamentaux pour lesquels nous attendons de l'école et de sa tutelle qu'elles mettent tout en œuvre pour que l'ENTPE ne connaisse aucune « crise de la soixantaine ».

Force est de constater que la rentrée 2014 apporte de premiers éléments encourageants, allant pleinement dans le sens de ce que le SNITPECT-FO a continûment porté en cette instance.

Avec en premier lieu un très bon bilan en matière de recrutement issu des classes préparatoires aux grandes écoles. Alors même que nous avons adopté fin 2013 un rapport sur la question de l'attractivité de l'ENTPE, nous ne pouvons que nous féliciter de ce résultat. Un résultat assis sur les actions engagées en conséquence, actions qu'il convient de prolonger et de renforcer.

Avec ensuite l'annonce par la tutelle le 11 septembre 2014, de la sanctuarisation des moyens financiers et humains de l'école sur la période 2015/2018. Un engagement dont nous nous félicitons là aussi, renvoyant aux positions que nous avons exposées à l'occasion de l'adoption du budget 2014.

Et si les fondamentaux semblent sains en cette rentrée 2014, nous devons rester mobilisés car si la crise économique n'est pas visible sur l'intégration, elle semble inquiéter cette année ceux qui doivent trouver un premier emploi. Un sujet sur lequel nous demandons une vigilance et une mobilisation collective, pour que les élèves civils de la 59^{ème} promo puissent connaître une insertion professionnelle aussi réussie que leurs prédécesseurs.

Plus largement, l'avenir de l'ENTPE à moyen et long terme se construit jour après jour, par une posture pro-active permettant d'éviter des écueils, ou bien de saisir des opportunités externes.

De ce point de vue, nous relevons en particulier que le récent rapport sur l'encadrement dirigeant et supérieur de l'Etat, au sujet duquel le SNITPECT-FO avait rencontré le vice-président du CGEDD, pointe la spécificité des parcours d'ingénieurs, la nécessité de fluidification des parcours inter-fonctions publiques et de rapprochement des formations entre ces deux sphères. Points développés par ailleurs dans la feuille de route Fonction Publique du 28 août 2014.

Cette question d'ouverture à la FPT, récurrente en ce lieux et dans l'histoire de l'école, a été ponctuée de rendez-vous manqués. Les conditions semblent aujourd'hui réunies pour qu'elle puisse être à nouveau portée politiquement, à la fois dans le cadre des suites des assises des métiers de l'Ingénieur, et dans le cadre de la mission sur l'avenir des écoles.

Une mission, confiée à Patrice Raulin, dont nous nous félicitons dès lors qu'elle résulte d'une réelle volonté de défendre les écoles, et non de servir de paravent à des mesures d'austérité.

Une mission dont nous attendons qu'elle débouche sur une expression politique forte et une ambition à la hauteur des enjeux des politiques de nos ministères, à la hauteur des attentes des employeurs les mettant en œuvre, et valorisant les écoles et les métiers auxquels elle forment comme « impulseurs » d'activité économique.

Une mission dont nous souhaitons connaître l'articulation avec les travaux de ce conseil d'administration et l'avancement de la construction d'une alliance nationale des écoles d'ingénieurs autour de l'ENPC et de l'ENTPE, suite au mandat donné au directeur le 18 mars dernier.

Je vous remercie.

Laurent JANVIER